



PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

Courrier  
Arrivé  
Le :

28 OCT. 2016

Loi 82.213 du 2.3.82

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**MARDI 27 SEPTEMBRE 2016**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Date  
de la convocation

21/09/2016

Nombre de  
conseillers

En exercice : 29  
Présents : 26  
Absents : 03  
Dont Procuration : 02

Vote à l'unanimité

Pour : 28  
Contre : 00  
Abstentions : 00

05

L'An Deux Mil Seize, le mardi 27 septembre, à dix-huit heures et trente minutes (18H30), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 5<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 21 septembre 2016.

**PRESENTS** : Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1<sup>er</sup> Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2<sup>ème</sup> Adjointe) – M. RENIER Renaud (3<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme MARCIN PLANTIER Dany (4<sup>ème</sup> Adjointe) – M. RUPAIRE Justin (5<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme EUGENIE Gilberte (6<sup>ème</sup> Adjointe) – M. RENIER Philippe (7<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme HATILIP ROCH Germaine (8<sup>ème</sup> Adjointe) – M. BARTHEL Léonard – M. JERSIER Claude – Mme SAINTE-LUCE Ninette – M. LAROCHELLE Louis – M. CHAIBRIANT Michel – Mme DEGLAS Louisiane – Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – Mme FAVORINUS Justina – M. NOËL Jean-Philippe – M. EDAU François – Mme BARTHEL Annick – M. JULAN José – Mme MACHARES Chantal – M. LIBER Jean-Luc – M. FAUSTA Jimmy .....(26)

**REPRÉSENTÉS** : M. FRANCISQUE Jean-Louis (ayant donné procuration à Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène) – Mme LAROCHELLE Laurence (ayant donné procuration à M. MAGLOIRE Claude).....(2)

**ABSENTE** : Mme CHRISTOPHE Laurence.....(1)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire pris au sein du conseil, Madame Gilberte EUGENIE a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE  
 DU CONSEIL MUNICIPAL POUR REPRESENTER LA COMMUNE  
 AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU SUD BASSE-TERRE**

**DISPOSITIF DÉCISIONNEL**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le tableau des effectifs du Conseil Municipal ;
- **Considérant** la nécessité de nommer un membre du conseil municipal pour siéger au conseil d'administration de l'Office de Tourisme Intercommunal du Sud Basse-Terre suite à la démission d'un conseiller municipal modifiant le tableau préalablement dressé ;
- Vu la proposition de Madame le Maire portant sur la désignation d'un représentant au sein de cette structure ;

**Le Conseil Municipal**  
Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

**Article 1 :**

Désigne comme membre pour représenter la Commune au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Intercommunal du Sud Basse-Terre : M. Jean-Louis FRANCISQUE qui accepte cette fonction.

.../...

.../...

**Article 2 :**

**Charge** Madame le Maire d'exécuter la présente délibération qui sera transmise à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal Administratif de Basse-Terre.*

*Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune de Trois-Rivières.*

Certifié exécutoire, compte tenu de  
La transmission en Préfecture le

**28 OCT. 2016**

La publication et/ou la notification  
le

**03 NOV. 2016**

